



## Description des produits

### > Produits de référence pour ce profil environnemental

Les valeurs fournies ont été obtenues sur la base des références suivantes.

<p><b>Fonction</b></p>	<p>Boîte pour chape béton ou plancher technique, à équiper de prise au format 45 pour alimenter en courant fort/faible les postes de travail pour une durée d'utilisation de 20 ans</p>
<p><b>Produits de référence</b></p>	<div style="text-align: center;">  <p>Réf. 28140</p> <p>Boîte de sol béton 65 – 16 modules couvercle finition au choix</p> </div>

### > Références couvertes par ce profil environnemental produit

Les impacts environnementaux des produits de référence sont représentatifs des références couvertes par ce PEP, qui constituent ainsi une famille environnementale homogène.

**Références**

Réf. 28140/28141 et Réf. 28122/28123 / 28150 / 28151



## Matériaux constitutifs

Ces produits ne contiennent pas de substances interdites par les réglementations en vigueur lors de leur mise sur le marché en dehors des opérations de maintenance effectuées lors de la phase d'utilisation.

Masse totale des produits de référence : 2,1kg (emballage compris)

Métaux en % de la masse		Plastiques en % de la masse		Autres en % de la masse	
Acier	45,45%	ABS	27,53%	Dioxyde de titane (TiO2)	0,02%
Zamak	0,93%	Polycarbonate (PC)	14,60%		
		Polypropylène (PP)	1,55%		
		Polyéther	0,57%	<b>Emballage en % de la masse</b>	
				Carton	8,67%
				Polyéthylène	0,62%
				Encre	0,06
<b>Total métaux</b>	<b>46,38%</b>	<b>Total plastiques</b>	<b>44,25%</b>	<b>Total autres et emballage</b>	<b>9,37%</b>

Estimation de l'emploi de matériaux recyclés : 26 % en masse



## Fabrication

Ces produits sont assemblés par un site de production du Groupe Arnould ayant reçu la certification environnementale ISO14001 conception et fabrication.



## Distribution

### Scénario de transport

- En moyenne ce produit parcourt 376 kms par transport routier pour parvenir de notre site de fabrication au distributeur le plus proche de notre client.

### Emballage

- L'emballage de 200 gr est composé de plus de 92 % de papier et carton, le reste étant constitué de l'encre d'impression et de polyéthylène
- Potentiel de recyclage : 99 % en masse de l'emballage
- Potentiel de valorisation énergétique : 100 % en masse de l'emballage

### Les emballages ont été conçus conformément à la réglementation en vigueur :

- Directive 94/62/CE relative aux emballages et aux déchets d'emballage
- Décret français d'application : 98-638.

### Groupe Arnould s'est engagé à :

- Réduire au mieux ses emballages à la source en poids et volume tout en respectant les besoins de ses clients.
- Mettre sur le marché des emballages ayant une teneur en métaux lourds <100 ppm et sans introduire volontairement de substances dangereuses pour l'environnement classées "N".
- Concevoir/utiliser des emballages valorisables et, lorsque cela est possible, réutilisables.



## Utilisation

### Scénario d'utilisation

Aucune consommation d'énergie une fois installée.

### Consommable

Aucun consommable nécessaire à l'utilisation de la colonne installée.

### Entretien et maintenance :

Aucun entretien ni maintenance nécessaire dans les conditions normales d'usage pour ce type de produit.



## Fin de vie

### Mode de traitement du produit (hors emballage)

#### > Déchets dangereux contenu dans le produit :

Ce produit ne contient aucun déchet dangereux.

#### > Déchets non dangereux contenu dans le produit :

Plastique/métaux / autres: 1,9 kg

#### > Le potentiel de recyclage :

Le potentiel de recyclage d'un produit correspond au pourcentage de matière pouvant être recyclé par les techniques actuelles existantes. Il ne tient pas compte de l'existence ou non des filières de recyclages qui sont très dépendantes de la situation locale.

Ce produit contient 100 % en masse de matière pouvant être potentiellement recyclé se répartissant ainsi :

- Matériaux métalliques : 51%
- Matériaux plastiques : 49%

#### > Potentiel de valorisation énergétique :

La valorisation énergétique consiste à utiliser les calories dans les déchets, en les brûlant et en récupérant l'énergie ainsi produite pour, par exemple, chauffer des immeubles ou produire de l'électricité. C'est l'exploitation du gisement d'énergie que contiennent les déchets.

Ce produit contient 50% de la masse du produit pouvant être valorisée avec récupération d'énergie



## Impacts environnementaux

### Méthodologie

Les impacts environnementaux du produit de référence sont représentatifs des produits couverts par le PEP, qui constituent ainsi une famille environnementale homogène.

L'évaluation des impacts environnementaux du produit de référence porte sur les étapes du cycle de vie suivantes : matières premières, fabrication, distribution, utilisation.

Les hypothèses de modélisation de la phase utilisation sont :

- Aucune consommation d'énergie.
- Durée d'usage (\*) : 20 ans

Indicateurs (cf. glossaire)	Global F+D+U	Unités	Fabrication F	Distribution D	Utilisation U
Épuisement des ressources naturelles	5,935E-15	Y-1	100 %	< 1 %	0%
Énergie totale consommée	197,530	MJ	94 %	6 %	0%
Consommation d'eau	56,417	dm <sup>3</sup>	84 %	16 %	0%
Participation à l'effet de serre	1,144E+04	g~CO <sub>2</sub>	97 %	3 %	0%
Participation à la destruction de la couche d'ozone	9,068E-04	g~CFC-11	84 %	16 %	0%
Participation à la création d'ozone photochimique	4,272	g~C <sub>2</sub> H <sub>4</sub>	94 %	6 %	0%
Potentiel d'acidification de l'air	1,449	g~H <sup>+</sup>	94 %	6 %	0%
Production de déchets dangereux	0,264	kg	99 %	< 1 %	0%

*Modélisation réalisée avec le logiciel EIME version 4.0 et sa base de données en version 10.2 issue de la base de données originale 10.0.*

(\*) Durée d'usage considérée lors de l'évaluation des impacts environnementaux.

Cette durée d'usage est distincte de la durée de vie anticipée du produit et ne constitue pas une exigence de durabilité minimale. C'est l'expression quantifiée d'une unité de service rendue.

Pour les produits associés autres que celui de référence, les impacts environnementaux sont globalement proportionnels à la masse du produit.



**Glossaire**

<b>ACV</b>	Compilation et évaluation des entrants et des sortants, ainsi que des impacts environnementaux potentiels d'un produit, ou d'un système, au cours de son cycle de vie, « du berceau jusqu'à la tombe ». Cette démarche est décrite par la norme ISO14040 et ses normes complémentaires.
<b>Approche cycle de vie</b>	Méthodologie de prise en compte de toutes les étapes de la vie d'un produit (fabrication, installation, utilisation et fin de vie) afin de déterminer les conséquences sur l'environnement.
<b>Consommation d'eau</b>	Indique la consommation totale d'eau pour tout le cycle de vie du produit.
<b>Déchets non dangereux</b>	Ils sont constitués de déchets non toxiques et sont de nature similaire aux ordures ménagères. Leur définition est codifiée par la communauté européenne (annexe de la décision 2000/532/CE modifiée par les décisions 2001/118/CE et 2001/119/CE)
<b>Déchets dangereux</b>	Ce sont des déchets spécifiques présentant un certain niveau de toxicité et nécessitant un traitement particulier. Leur définition est codifiée par la communauté européenne (annexe de la décision 2000/532/CE modifiée par les décisions 2001/118/CE et 2001/119/CE)
<b>Déchets DEEE</b>	Pour les produits dans le champ d'application de la Directive Européenne relative aux Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques (2002/96/CE), partie du produit devant être traité sélectivement conformément à l'annexe II de la directive.
<b>Eco-solution</b>	Produits ou services permettant la diminution des impacts environnementaux d'un bâtiment.
<b>EIME</b>	Logiciel de modélisation des impacts environnementaux d'un produit basé sur la méthodologie de l'analyse du cycle de vie.
<b>Énergie totale consommée</b>	Indique en méga.Joules la consommation totale d'énergie pour tout le cycle de vie du produit.
<b>Épuisement des ressources naturelles</b>	Indique l'épuisement des ressources naturelles, en considérant la quantité de réserve mondiale (minérales, fossiles...) pour ces ressources et le niveau de consommation actuel. S'exprime en fraction de la réserve qui disparaît chaque année.
<b>Réutilisable</b>	Se dit d'un produit ou emballage pouvant être utilisé pour la même fonction sous réserve de vérification de la bonne fonctionnalité du produit par la personne effectuant l'opération.
<b>Valorisable</b>	Se dit d'un produit ou emballage pouvant être réutilisé, recyclé ou dont il est possible de récupérer de l'énergie par incinération.
<b>Participation à la destruction de la couche d'ozone</b>	Indique ce que toutes les phases du cycle de vie du produit libèrent comme grammes-équivalents CFC-11.
<b>Participation à l'effet de serre</b>	Indique ce que toutes les phases du cycle de vie du produit libèrent comme grammes-équivalents CO <sub>2</sub> . Exemple du principe d'équivalence : 1 g de CO <sub>2</sub> = 1 g-CO <sub>2</sub> ; 1 g de CH <sub>4</sub> (méthane) équivaut à l'effet de 64 g de CO <sub>2</sub> , etc...
<b>Potentiel d'acidification de l'air</b>	Indique le potentiel d'acidification de l'air causé par la libération de certains gaz dans l'atmosphère. Exprimé en gramme-équivalent ion H+.
<b>Produit(s) de référence</b>	Produit (ou regroupement de produits) modélisés dans l'ACV présentée.
<b>Production de déchets dangereux</b>	Indique la masse de déchets dangereux ultimes produite sur l'ensemble du cycle de vie du produit.
<b>Potentiel de recyclage</b>	% masse du produit ou de l'emballage pouvant être réinjecté dans un circuit de fabrication du même produit ou d'un autre produit.
<b>Potentiel de valorisation énergétique</b>	% en masse du produit ou de l'emballage dont on peut récupérer de l'énergie. La valorisation énergétique consiste à utiliser les calories dans les déchets, en les brûlant et en récupérant l'énergie ainsi produite pour, par exemple, chauffer des immeubles ou produire de l'électricité. C'est l'exploitation du gisement d'énergie que contiennent les déchets.